

L'année européenne de la nature

Autor(en): **Schwabe, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **65 (1970)**

Heft 1-fr

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174166>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'année européenne de la nature

Le 9 février, à Strasbourg, siège du Conseil de l'Europe, a été ouverte solennellement l'année européenne de la protection de la nature. Depuis fin mars, à Lausanne, a lieu une exposition, dont le but n'est pas seulement d'illustrer la nécessité d'une protection renforcée et mieux planifiée de eaux et de l'air, mais encore de présenter les voies et moyens les plus efficaces pour parer à la mauvaise utilisation du sol et à l'émiettement du paysage.

La devise adoptée pour l'année de la nature est «Protection du paysage» dans le sens le plus large. C'est pourquoi le Heimatschutz ne peut s'abstenir de soutenir vigoureusement ce mouvement. Car notre ligue se voue aussi, dans une large mesure, à la conservation des unités de paysage qui en sont dignes et là où c'est encore possible. Elle met l'accent, précisons-le, dans sa collaboration avec la ligue sœur, sur les paysages «humanisés», c'est-à-dire sur ceux qui ont été créés par l'homme dans un milieu rural ou urbain.

Le concept de paysage

Le concept de paysage, véritable objet de la science géographique moderne, a été défini, dans ces dernières décennies, de manières différentes et parfois contradictoires. En Suisse, le professeur Ernest Winkler l'a défini, se fondant sur la structure des différents phénomènes de la croûte terrestre, par rapport à l'espace et au temps, à divers niveaux de l'objet géographique. Le paysage s'est cristallisé par l'interaction de ces différents phénomènes. Un paysage est toujours sujet à des changements de matière et d'énergie et, de ce fait, est dynamique. Aussi convient-il d'analyser avec précision ces différents éléments et leurs propriétés afin de les regrouper synthétiquement.

Changement fondamental du paysage

La tâche semble plus difficile, mais elle est aussi plus fascinante, si l'on considère le changement révolutionnaire qui a modifié le paysage depuis le début du XIX^e siècle, et, de façon plus déchirante encore, dans la période actuelle. Jadis, avant l'industrie et les chemins de fer, l'image du paysage avait subi peu de changement. Dès le néolithique et à l'âge du bronze, l'homme, après sa sédentarisation et l'émergence de l'agriculture et de l'élevage, l'avait peu à peu modelé. Mais, en défrichant la forêt primitive, il n'avait pas violenté la nature autant que les générations récentes. Le paysage humanisé, cristallisé dans ses

traits fondamentaux, se trouvait en état d'équilibre harmonieux avec le paysage naturel.

C'est la technique et l'économie moderne qui ont amené le grand bouleversement. Dans une première étape, ce fut l'expansion de l'industrie, les nouveaux moyens de transport et l'urbanisation. Dans une deuxième – nous en sommes les témoins – une haute conjoncture, encore jamais vue, a provoqué une croissance vertigineuse de l'industrie, laquelle dispose d'énergies nouvelles, l'électricité et le pétrole. D'autre part, parallèlement, s'accrut l'importance des services dits tertiaires. Les villes s'ordonnèrent en réseaux, avec des banlieues qui proliférèrent en larges agglomérations, dont la croissance est incontrôlée et qui dévorent la campagne. Pour assurer le trafic, de nouvelles voies de circulation furent nécessaires.

Les conséquences pour le paysage sont connues; les photos présentées dans ce cahier en présentent quelques aspects. Déclarons-le cependant une fois encore: notre ligue n'est pas opposée au développement en soi. Personne ne consentirait à être privé des avantages que lui procure la technique moderne. Mais nous ne nous résignons pas – cela aussi nous le déclarons fermement – à sacrifier au progrès technique les valeurs qui se résument pour nous dans le mot Heimatschutz.

Pour l'harmonie du paysage

Il s'agit de trouver, en étroite collaboration avec les responsables de l'aménagement, les conditions d'un accroissement économique s'harmonisant avec le paysage. Des dispositions légales existent. Un nouvel article de la Constitution fédérale et une loi récente vont dans le sens d'une protection de la nature et du patrimoine. Et les cantons suivront la même voie, bientôt, s'ils ne l'ont pas encore fait.

Le professeur H. Gutersohn, éminent géographe et membre du comité central du Heimatschutz, a indiqué il y a près d'un quart de siècle, dans la première brochure consacrée à l'aménagement du territoire, le but à atteindre: «Ce serait une illusion, dit-il, de croire que l'harmonie puisse être parfaite. Les forces qui s'épanouissent dans le paysage humanisé moderne sont tellement changeantes, épisodiques, ou périodiques, que toute image de ce paysage est un «instantané». En dépit de quoi, l'harmonie peut se réaliser jusqu'à un certain degré. Se rapprocher de cet idéal doit être l'idée directrice de toute planification clairement conçue et conduite avec réflexion.»

E. Schwabe (trad. C. Raffestin)